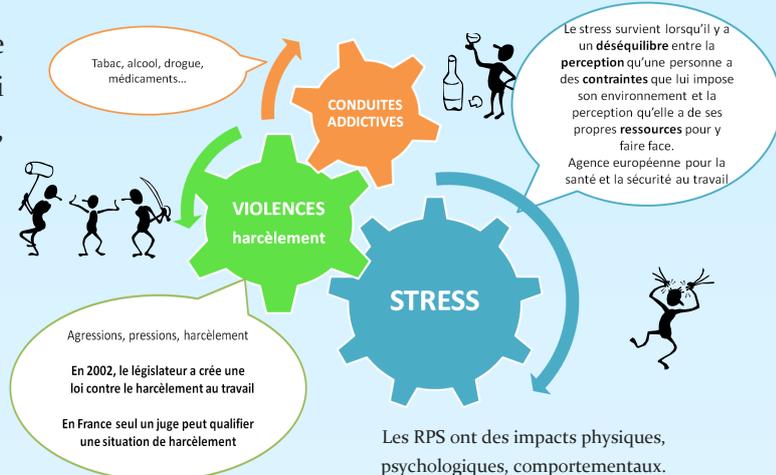


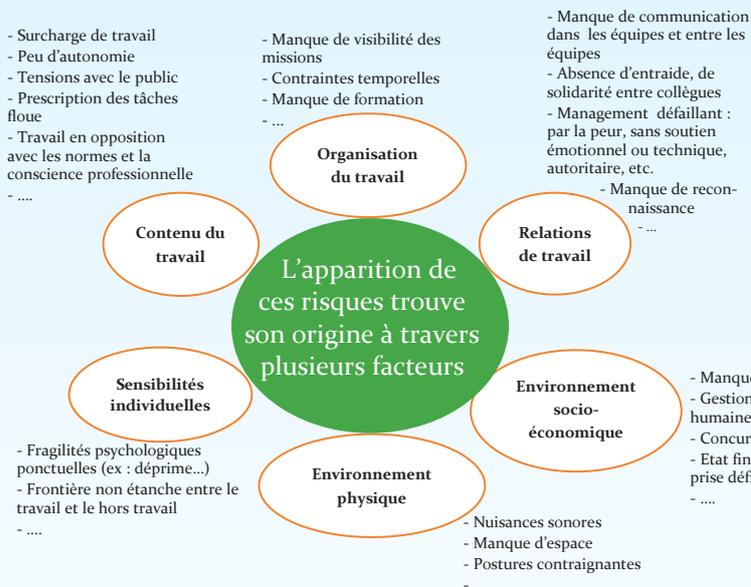
Le terme de **risques psychosociaux (ou RPS)** recouvre les risques rencontrés dans la sphère professionnelle qui peuvent porter atteinte à la santé mentale des individus, voire à leur intégrité physique.

Ils sont liés aux **relations humaines au travail** : ils découlent de l'interaction entre individus, et de l'interaction entre l'individu et son travail (organisation, valeurs, sens...).

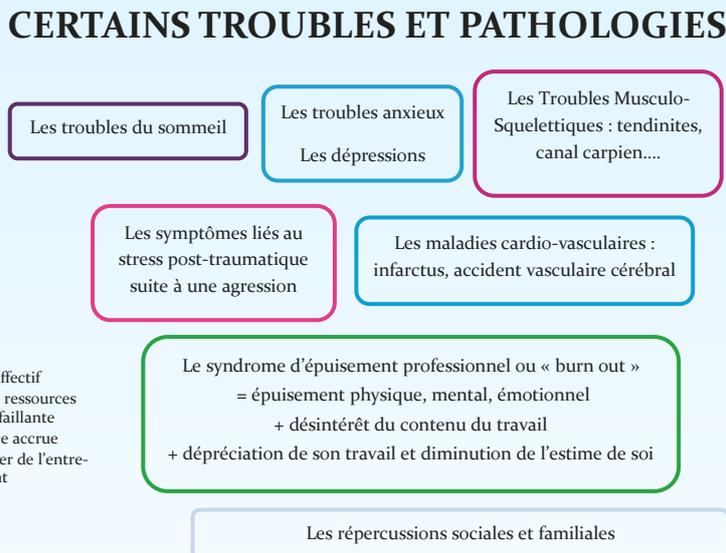
SONT REGROUPES SOUS CES RISQUES



LES FACTEURS DE RISQUES



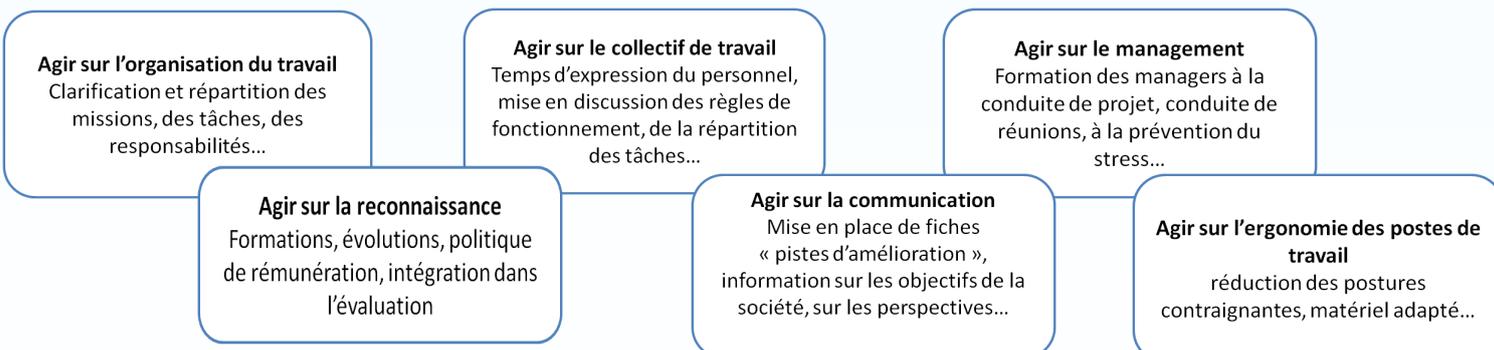
LES RPS SE MANIFESTENT A TRAVERS CERTAINS TROUBLES ET PATHOLOGIES



EXEMPLES D' ACTIONS POUVANT ÊTRE MENEES



Les solutions « clé en main » (gestion du stress, coaching, relaxation, numéros verts...), les méthodes à court terme centrées exclusivement sur l'individu, ne sont **pas suffisantes** car elles atténuent provisoirement les symptômes et ne traitent pas la cause. Nous conseillons :



Faire part des risques psychosociaux ressentis nécessite :

- D'exposer clairement les difficultés ressenties (exposé basé sur des faits et des « situations-problèmes », utilisation de l'écrit...)
- De s'adresser au bon interlocuteur (hiérarchie, médecin du travail, institutions représentatives du personnel...)